



PETITE ENFANCE

Du nouveau pour l'accueil jeunes enfants

La Ville d'Ermont a beaucoup investi pour l'accueil des plus petits et est relativement bien dotée en structures petite enfance : une crèche familiale, deux haltes-garderies ("Les Gibus" et "Les Marmousets"), un Relais Assistantes Maternelles (RAM), la Protection Maternelle et Infantile (PMI), une crèche intercommunale à horaires adaptés, une ludothèque... Pourtant, cela ne suffit pas à satisfaire toutes les demandes et les structures municipales ne peuvent accueillir tous les petits Ermontois... Devant ce souci, commun à beaucoup de villes, des solutions ont dû être envisagées et le schéma d'accueil petite enfance a été revu avec, à la clé, de grands changements...

Des demandes de plus en plus complexes

La demande des parents en termes de mode d'accueil s'est énormément diversifiée ces dernières années, essentiellement en raison

des modifications des modes de vie, de l'augmentation du taux d'activité féminine, de la diversification des temps de travail ou de l'évolution des situations familiales.

Par exemple, de plus en plus de familles souhaitent ne faire garder leur enfant qu'une ou deux journées dans la semaine ou seule-

ment quelques heures par jour. Répondre à de telles demandes, atypiques mais de plus en plus fréquentes, est complexe car cela oblige à articuler la gestion du nombre d'enfants avec une gestion plus flexible des équipes d'encadrement.

L'existant

Actuellement, le schéma d'accueil petite enfance à Ermont est le suivant : la crèche familiale (les enfants sont gardés au domicile d'assistantes maternelles agréées) est réservée aux enfants dont les deux parents travaillent (100 places aujourd'hui) ; l'enfant y est accueilli à temps complet (4 à 5 jours par semaine). Les horaires sont encadrés, le maximum de temps durant lequel est gardé l'enfant ne devant pas excéder dix heures, au-delà, des heures supplémentaires sont facturées.

En ce qui concerne les 35 places de haltes-garderies, elles sont maintenant accessibles à toutes les familles, sans critère d'exclusion lié à la situation professionnelle des parents. Il s'agit d'un accueil régulier mais limité à 16 heures par semaine. Enfin, les familles ermontoises disposent de la crèche intercommunale à horaires adaptés, pour les enfants dont les deux parents ont des horaires de travail particuliers qui ne permettent pas un accueil "classique". Cette crèche, située à Eaubonne, offre des aménagements d'horaires personnalisés. Malgré ces moyens, le nombre de demandes non satisfaites est important.

La demande de places en crèche est largement supérieure à la demande de places en halte-garderie et s'oriente vers une demande d'accueil à la carte.

Mieux répondre aux besoins de chaque famille

Afin de mieux adapter l'offre de services aux nouveaux besoins des familles, le développement du nouveau schéma d'accueil petite enfance, confié à Violaine Nillès, conseillère municipale déléguée à l'enfance, est donc envisagé. Il répond aussi aux exigences de la nouvelle réforme de la CNAF, qui lance le "contrat personnalisé" à partir de janvier 2005. Ce contrat a pour objectif de fixer, pour une durée déterminée, les conditions d'accueil de l'enfant répondant aux besoins spécifiques des familles. Celles-ci auront le choix entre un accueil régulier en crèche ou en halte-garderie, elles auront la possibilité de définir l'amplitude journalière de l'accueil, le forfait mensuel, les congés de l'enfant...

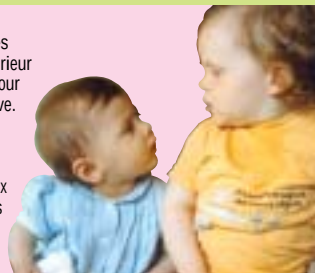
La CNAF encourage également les structures municipales à développer une offre de services d'accueil ponctuel et d'urgence ; ces nouveaux services ne nécessiteront pas de contrat personnalisé (réservé à l'accueil régulier) mais une simple inscription.

Trois types d'accueil

Les communes auront à déterminer si la demande d'accueil rentre plutôt dans le cadre d'un accueil régulier (enfant inscrit pour un forfait d'heures, à temps plein ou partiel), ponctuel (pour une durée limitée, ne se renouvelant pas à un rythme prévisible) ou d'urgence (l'enfant n'a jamais fréquenté la structure et est accueilli en urgence). Jusqu'à maintenant, l'accueil d'urgence n'était pas prévu

Échéances

Ce nouveau schéma entraîne des travaux d'aménagement à l'intérieur des équipements, notamment pour créer la nouvelle crèche collective. Ces aménagements devraient commencer en 2005 et durer en moyenne un an. Pour que ces travaux puissent commencer aux Gibus, les deux haltes-garderies seront regroupées à la Maison de la Petite Enfance.



Une nouvelle politique en direction des 0-6 ans

Une réflexion globale, portant sur les différents aspects de la politique enfance, est menée par la Ville au sein d'un groupe de travail composé des représentants et partenaires suivants : des usagers des structures, des représentants de la CAF, de la Protection Maternelle et Infantile du Val d'Oise, de l'Éducation nationale, des pédiatres exerçant sur la ville, des assistantes maternelles indépendantes...).

Cette concertation est l'occasion de faire un bilan des actions développées par la Ville au bénéfice de cette catégorie d'âge et de réfléchir collectivement à de nouveaux projets.

La mise en place d'un lieu d'accueil enfants/parents est un exemple du fruit de cette concertation. Cet accueil répondrait aux besoins des parents (jeunes parents ou parents isolés) qui souhaitent rencontrer d'autres parents pour échanger ou encore prendre des conseils auprès des professionnels de la petite enfance.

La mise en place d'un tel accueil est un objectif à moyen terme dépendant de la mise en œuvre de ce nouveau schéma petite enfance et de la disponibilité du personnel.

Autres sujets de réflexion :

- l'éveil culturel pour les jeunes enfants est un objectif depuis plu-

dans les structures communales, les crèches familiales étant saturées et l'accueil en halte-garderie devant être précédé pour l'enfant

de plusieurs années intégré à la politique petite enfance avec : une sortie culturelle dans toutes les structures de la ville, un partenariat avec les bibliothèques pour l'heure du conte, des séances d'arts plastiques, des spectacles en direction des plus jeunes... Ermont a d'ailleurs accueilli les premières rencontres européennes en Val d'Oise dédiées à la petite enfance et au spectacle vivant, du 24 mars au 9 avril derniers. Devant le succès de cette 1^{ère} édition, Ermont accueillera ce festival tous les deux ans, en alternance avec le Forum Petite Enfance. Enfin Ermont-sur-Scènes présentera, entre autres, deux spectacles spécifiquement destinés au jeune public (dès 1 an) : "Uccellini" les 16 et 17 mars 2005 et "Rêve d'un papillon", les 3 et 4 avril 2005.



d'une période d'adaptation lui permettant de se familiariser progressivement avec son nouvel environnement.

Le futur schéma petite enfance de la Ville

Devant l'évolution des demandes des familles et la réforme préconisée par la CNAF, la Ville a donc réfléchi à un nouveau schéma d'accueil petite enfance.



Les bonnes habitudes alimentaires se prenant très tôt, il est important de sensibiliser parents et assistantes maternelles aux règles d'une alimentation équilibrée.

- l'alimentation avec notamment la lutte contre l'obésité, les bonnes habitudes alimentaires se prenant très tôt ;



- des activités d'éveil corporel : babygym, aquababygym, éveil corporel... au conservatoire ou dans les centres socio-culturels... Les parents sont très demandeurs d'activités pour les plus petits. Le développement de ces activités est à l'étude, en prenant garde toutefois à ne pas tomber dans la suractivité pour les tout-petits.

La réflexion en cours sur l'ensemble de ces points sera menée à travers des groupes de travail et permettra d'élaborer la politique mise en œuvre pour les 0-6 ans dans les années à venir.

La politique culturelle en direction des tout-petits comprend un éveil à la lecture.



Un forum 2005 dans le vent...

La terre, l'eau, le feu, l'air : voici le thème retenu pour cette 6^{ème} édition du Forum Petite Enfance (après les dangers domestiques, l'environnement, l'alimentation, le jeu et l'autonomie de l'enfant), qui aura lieu du mercredi 16 au dimanche 20 mars 2005. Comme à chaque fois, le thème de la prévention des accidents domestiques sera traité de manière complémentaire. Le thème principal des quatre éléments pourra être traité sous différents aspects : prévention et santé, éveil et épanouissement de l'enfant, environnement et écologie (lutte contre la pollution...), aspect culturel... Ce thème se prêterait aussi à des activités interactives, très appréciées des enfants. Le programme détaillé des animations vous sera communiqué début 2005.



LES STRUCTURES
Maison de la Petite Enfance
30 bis rue Maurice Berteaux
01 34 44 12 30

"Les Gibus"
01 34 44 24 40
Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.)
01 34 44 14 50
112 rue du 18 Juin

Horaires de la halte-garderie Gibus
Lundi, mardi et jeudi
de 8 h 45 à 17 h 15
Vendredi de 8 h 45 à 13 h 45

Horaires de la ludothèque Gibus
Mercredi de 9 h à 12 h
et de 14 h à 18 h

Halte-garderie "Les Marmousets"
7 rue de la Réunion
01 34 14 44 24

Crèche familiale à horaires adaptés
Maison de l'Enfance
7 rue Condorcet
95600 Eaubonne
01 39 59 03 53

Par ailleurs, les amplitudes horaires vont être améliorées, pour toutes les structures collectives, afin de mieux les adapter aux besoins des parents.

Direction de La Petite Enfance et de la Prévention Santé
Mairie - 100 rue Louis Savoie
01 30 72 38 05

Ce nouveau schéma devrait permettre de développer une offre de services la plus diversifiée possible et d'offrir aux familles les services dont elles ont besoin. Avec ce nouveau schéma, les familles disposeront de trois modes d'accueil pour les tout-petits :

- une structure d'accueil collective (ou multi-accueils), consacrée à l'accueil régulier à temps partiel (1, 2, 3 jours), à l'accueil ponctuel et/ou d'urgence. Les deux haltes-garderies seront alors regroupées à la Maison de

la Petite Enfance et transformées en multi-accueils.

- une structure d'accueil collective, consacrée majoritairement à l'accueil régulier à temps plein ou partiel (4, 5 jours). Une nouvelle structure d'accueil va donc voir le jour ; la future crèche se situera dans les locaux de l'équipement des Gibus. Elle offrira aux familles ermontoises 40 places supplémentaires d'accueil régulier.
- la crèche familiale continuera d'accueillir majoritairement des enfants en accueil régulier à temps plein (4, 5 jours).

